

Comment utiliser le fonds de relance européen

Une proposition pour un programme européen post-Covid-19

I. Le contexte

Le Conseil européen extraordinaire prévu les 17 et 18 juillet 2020 est un moment important d'une nouvelle étape de la construction européenne. Les dirigeants de l'UE se retrouveront à Bruxelles pour débattre du plan de relance pour faire face à la crise de la COVID-19 et d'un nouveau budget à long terme de l'UE.

Au cœur du débat se trouvent le montant et la nature du fonds pour la relance et du processus d'allocation des fonds entre les pays. Trois lignes rouges ont été franchies dans la proposition Franco-allemande et dans celle de la Commission. Tout d'abord, une capacité d'endettement commune est proposée, rendant les pays européens solidaires. Ensuite, les montants empruntés pourront être attribués sous forme de subvention aux pays en difficulté, indépendamment de leur contribution. C'est donc une Europe de transferts qui verrait le jour. Enfin, le processus d'allocation des fonds sera fondé sur une estimation des besoins, sans règle automatique. C'est donc un écart à « l'Europe de la règle » que l'on observe.

Ces débats sont inédits dans la construction européenne et on été qualifiés de moment *hamiltonien* par le ministre allemand des Finances, Olaf Scholtz, dans un intervention dans *Die Welt* le 19 mai 2020, faisant référence à l'émergence d'un budget fédéral américain en 1790.

La motivation du travail présenté aujourd'hui est qu'il existe un risque d'une analyse purement financière des plans d'aide, fondée sur une estimation minimale des montants pour les plans d'urgence. Des montants ambitieux sont nécessaires pour investir au niveau européen et développer le potentiel de croissance en Europe, dans un sens compatible avec la transition énergétique. En effet le risque principal est un affaiblissement du potentiel productif européen, plus que celui d'une accumulation de dette au niveau européen.

Cet argument d'un investissement supplémentaire pour la croissance et l'environnement est différent et complémentaire du rôle de l'investissement sur la demande et l'activité à court terme, du fait des multiplicateurs d'investissement.

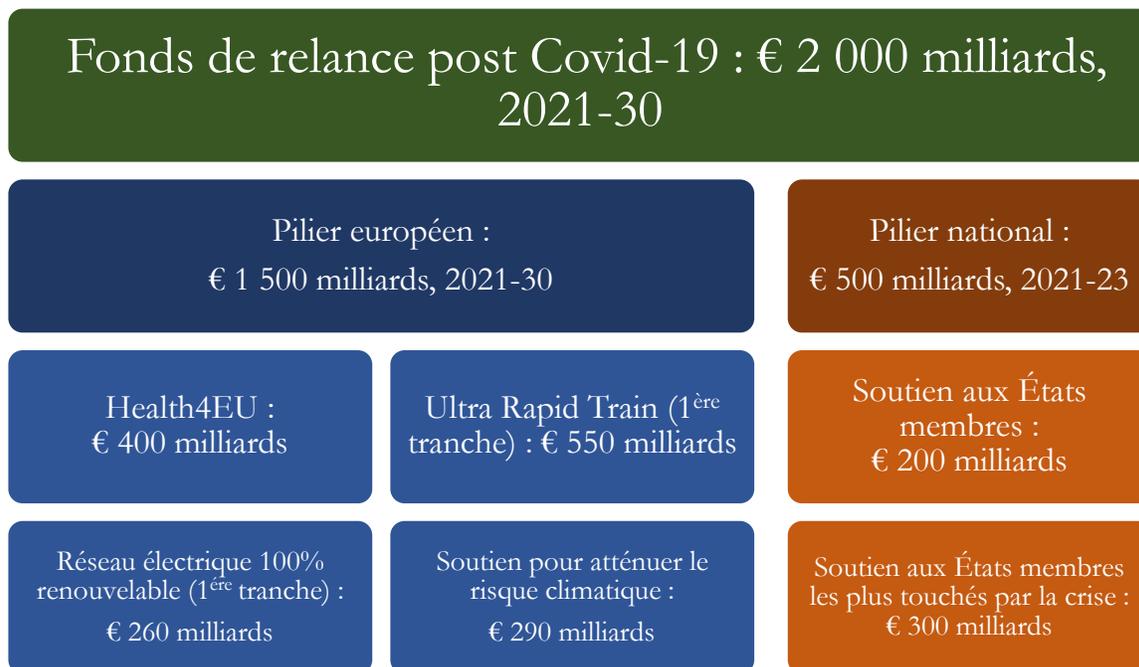
II. La proposition

Pour contribuer à ce débat essentiel, des économistes de l'OFCE, des instituts allemand IMK et autrichien WIIW, et le président du Collège des économistes de la Santé proposent un plan de relance de 2 000 milliards d'euros sur dix ans.

Le Fonds de relance récemment proposé par la Commission européenne marque un changement radical dans l'intégration européenne. Il y a eu beaucoup de débats publics sur le financement, mais peu sur le type de projets concrets dans lesquels l'UE devrait investir de l'argent public.

1. Nous proposons ici un programme d'investissement de 2 000 milliards d'euros sur 10 ans pour la santé, les infrastructures de transport et l'énergie/ la décarbonisation ;
2. Il se compose de deux piliers. Le pilier national est semblable à celui qui figure dans la proposition de la Commission. Il serait doté de 500 milliards d'euros. Les ressources devront être concentrées sur les pays les plus durement touchés. Le financement devrait se faire sur un horizon de trois ans ;
3. Le second pilier – 1 500 milliards d'euros – serait consacré au financement de projets véritablement européens pour lesquels l'UE apporte une valeur ajoutée. Nous décrivons une série d'initiatives phares que l'UE pourrait lancer dans les domaines de la santé publique, des infrastructures de transport et de l'énergie/décarbonisation ;
4. Nous recommandons ainsi la création d'une agence européenne unique de santé publique qui investirait dans les compétences du personnel de santé et faciliterait ensuite leur mobilité entre les pays européens dans les situations d'urgence, et qui serait chargée d'assurer l'approvisionnement en médicaments essentiels (programme Health4EU). Le budget serait de 400 milliards d'euros ;
5. Nous présentons également des propositions chiffrées pour deux initiatives de transport ambitieuses : un réseau ferroviaire européen à grande vitesse, l'Ultra-Rapid-Train, avec quatre itinéraires réduisant les temps de trajet entre les capitales et les régions de l'UE, et une initiative européenne intégrée de Route de la Soie qui combinerait les modes de transport sur le modèle chinois. Le budget est de 550 milliards d'euros.
6. Dans le domaine de l'énergie/décarbonisation, nous proposons d'« électrifier » le Green Deal. Nous appelons à un financement pour l'accélération de la réalisation d'un réseau électrique intelligent et intégré pour la transmission d'énergie 100% renouvelable (autoroute électronique), un soutien aux projets de batteries et d'hydrogène vert, et un programme, sur le modèle de l'initiative SURE, pour cofinancer les politiques de décarbonisation des États membres en lien avec l'instrument *Just Transition* de la Commission. Le budget estimé est de 550 milliards d'euros.

Figure. Architecture du programme européen de relance post Covid-19



Note : le pilier européen (2021-2030) inclut : le programme Health4EU, avec des coûts pour l'agence européenne de santé publique estimés à €20 milliards par an, auxquels s'ajoutent €20 milliards par an de soutien aux infrastructures de santé à destination des États membres ne disposant pas de marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour engager ces investissements (ces 20 milliards correspondent aux deux cinquièmes des besoins d'investissement dans le secteur de la santé tels qu'identifiés par la Commission européenne ; nous faisons l'hypothèse que les trois cinquièmes restants seront directement financés par les États membres disposant de marges de manœuvre suffisantes) ; Ultra Rapid Train (ou la Route de la Soie européenne, avec les mêmes coûts), 1^{ère} tranche sur 10 ans correspondant à la moitié du coût total estimé à €1 100 milliards ; Réseau électrique 100% renouvelable : 1^{ère} tranche sur 10 ans correspondant à la moitié du coût total estimé à €520 milliards ; et enfin, €290 milliards de soutien aux politiques des États membres pour atténuer le risque climatique.

Source : IMK-OFCE-wiiv.